

### Conférence du 24 novembre 2017 au Palace avec les représentants de La coopérative « La Cagette » de Montpellier

Une cinquantaine de personnes (la plupart adhérentes de l'association) est venue écouter puis débattre avec les deux représentants de la coopérative « La Cagette », Alix et Charles.

Cette conférence s'inscrit dans un cycle de réflexion pour aider les membres de l'association « les amis de la Coop singulière » à définir son propre modèle de fonctionnement<sup>1</sup>.

La Cagette présente tout d'abord son histoire et son fonctionnement que l'on trouve sur son site : <https://lacagette-coop.fr/page/homepage>. Puis de nombreuses questions permettent de mieux comprendre et d'éclairer notre propre projet.

#### Les grandes étapes de La Cagette:

- Dans un premier temps, l'association « les amis de la Cagette » organise des distributions après précommandes en ligne ; au bout de quelques distributions, l'association constate les limites de ce système,
- En même temps, l'association lance une campagne de financement participatif pour aménager son local et constituer un premier stock ; elle collecte 23 000 euros,
- Durant quelques mois, l'association gère une épicerie avec 200 à 300 références produits dans un local de 40 m<sup>2</sup>
- La coopérative (sous forme de société par actions simplifiées :SAS) est créée avec un capital social, venu des coopérateurs, de 270 000 euros ; la coop se crée sur le modèle de La Louve. Une réflexion est en cours pour rédiger de nouveaux statuts plus proches du fonctionnement réel plus participatif
- La coop ouvre un supermarché dans le centre de Montpellier, dans le local d'une supérette en faillite

#### Les principales caractéristiques :

- A ce jour 925 coopérateurs, qui ont acheté des parts sociales (minimum 100 euros avec possibilité d'étalement du paiement)
- Un capital de 270 000 euros et deux prêts bancaires (80 000 euros)
- Trois heures de travail bénévole toutes les 4 semaines pour chaque coopérateur
- Un forum mensuel ouvert à tous les coopérateurs au cours duquel sont prises les principales décisions par consentement
- Une marge unique de 20 % appliquée à tous les produits, contrairement à la grande distribution qui applique des marges opaques allant de 0.1 % à 500 %
- Des produits bio et d'autres non bio mais peu chers pour ouvrir au maximum
- Cinq salariés à temps complet, dont 4 contrats aidés, payés au SMIC
- 25 % du travail fait par les salariés, 75 % par les bénévoles, les premiers animent et coordonnent le travail des seconds
- Plusieurs groupes de travail, responsables chacun d'un domaine d'activité
- Tous les bénéfices réinvestis dans l'activité
- A l'origine du projet : une majorité de jeunes diplômés, relativement disponibles, attirés par des démarches alternatives au système en place

#### Ce qu'il faut en retenir pour nous :

- L'importance de la cohérence du projet qui se construit progressivement par des temps d'échanges collectifs (un forum mensuel ouvert à tous)
- Le fondement de la démarche : plus que la tenue d'un supermarché ou d'une épicerie, il s'agit d'un projet politique global de transformation sociale fondée sur le lien social (entraide et solidarité), le rejet des circuits marchands rémunérant des actionnaires, le respect des producteurs et fournisseurs
- La référence à l'éducation populaire : on construit ensemble quelque chose de nouveau et on s'y forme ensemble

---

<sup>1</sup> Voir en page suivante le calendrier du cycle de réflexion

## « Les amis de la Coop Singulière »

---

- Le pragmatisme : on apprend en même temps qu'on fait /on trouve les solutions
- au fur et à mesure que les problèmes se posent
- Le droit à l'erreur : on construit quelque chose de nouveau, on a donc droit à l'erreur
- La co-construction du projet dans sa spécificité là où il est, avec les personnes qui l'animent et sans reproduire les modèles existants
- L'importance des procédures pour que chacun soit autonome sur ses tâches : les procédures sont rédigées en commun par ceux qui font l'action ; les procédures permettent l'autonomie des participants à l'action et évitent l'apparition de « chefs »

### **Le calendrier du cycle de réflexion des Amis de la coop singulière**

- Conférence La Cagette (Montpellier) : 24 novembre de 18 à 20 h au Palace
- Conférence Dionycoop (Saint-Denis) : 9 décembre de 14 h 30 à 17 h au Palace
- Séminaire interne Bureau/conseil des référents : samedi 13 janvier de 9 h à 12 h au Tiers lieu avec les animatrices du forum de février
- Conférence Le réseau Monépi (Ile de France) : 20 janvier de 14 h 30 à 17 h h au Palace
- Forum avec tous les adhérents : samedi 10 février de 9 h à 17 h au Lycée de la mer
- Assemblée générale pour décider du modèle économique : samedi 10 mars de 14 h 30 à 17 h